

Grottes non exploitées par le tourisme - UE 8310

Les grottes sont particulièrement abondantes dans le secteur d'étude. En effet, la géologie de ce territoire tourmenté offre un réseau karstique d'une grande qualité.

Certaines sont cartographiées dans le cadre du Plan de Prévention des Risques des Mouvements de Terrain de quelques communes et également à travers les relevés des spéléologues.

Ces milieux sont intégrés dans la liste des habitats d'intérêt communautaire en raison de leur intérêt majeur en terme d'habitat d'espèces et notamment les chauves-souris. Ils peuvent abriter, en effet, des colonies de parturition (mise bas) et d'hivernage pour des espèces d'intérêt communautaire. Sur le site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, le niveau de connaissance sur l'occupation des grottes par les chauves-souris est faible eu égard aux potentialités d'accueil existantes. Quelques individus de deux espèces (Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe) ont pu être contactés ponctuellement.